



COMMUNE DE HAUT-INTYAMON

Albeuve, le 15 novembre 2024

MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

- **Architecte ou mandataire responsable :**
Monsieur Asllan Jupaj, Route des Vanils 26, 1669 Neirivue
- **Requérant, propriétaire du fonds :**
Monsieur Asllan Jupaj, Route des Vanils 26, 1669 Neirivue
- **Objet de la demande :**
Modification du porche d'entrée de l'immeuble sis sur l'article 1295 RF/2070 NM du cadastre communal secteur Neirivue, Route des Vanils 26, avec demande de dérogation à la distance à la route communale.
- **Durée de l'enquête :**
Du 15 au 29 novembre 2024
- **Consultation des plans :**
Les plans sont déposés au secrétariat communal et peuvent être consultés durant les heures d'ouverture. Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées au Conseil communal de Haut-Intyamou, rue du Moléson 19, 1669 Albeuve avant l'expiration du délai de mise à l'enquête.

Le Conseil communal